

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Un bonus de 107,5 millions sur quatre ans

La FWB va délier les cordons de la bourse pour l'enseignement supérieur. Mais progressivement et pas la même chose pour tous.

Les universités et hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles recevront bien un bonus de 107,5 millions au cours des quatre prochaines années, ressort-il de l'avant-projet de décret sur le refinancement de l'enseignement supérieur du ministre Jean-Claude Marcourt (PS). La bourse de la FWB ne s'ouvrira toutefois que très progressivement : 10 millions d'euros en 2016, 17,5 millions en 2017, 39 en 2018 et 41 en 2019.

En 2016, les universités devaient empocher 75 % des 10 millions promis. Les années suivantes, la clef pourrait être légèrement plus favorable aux hautes écoles : avec maximum 35 % du budget additionnel (pour minimum 65 % aux universités).

La Fédération cherche de la

sorte à corriger la diminution du financement réel par étudiant largement défavorable aux universités. En 15 ans, ces dernières ont en effet perdu 20,7 % de leur dotation contre 7,03 % pour les hautes écoles.

Par ailleurs, le cabinet du ministre indique que la part fixe versée à chaque université sera augmentée. Celle-ci passera désormais de 25 à 30 % de l'enveloppe, les 70 autres pourcents (part variable) restent répartis entre institutions en fonction du nombre d'étudiants finançables inscrits. Un plafonnement pour chaque institution est également prévu. L'objectif de ces deux mesures est de limiter la concurrence entre institutions.

Bien mais insuffisant, dit le Segec

Les établissements d'enseignement supérieur artistique, qui sont restés financés en enveloppe ouverte, ne bénéficieront pas directement du refinancement, ajoute le cabinet Marcourt, qui annonce toutefois une augmentation du cadre administratif.

La Fédération de l'enseigne-

ment supérieur catholique (Segec) s'est dit satisfaite de la décision du ministre Marcourt d'engager des moyens pour le refinancement de l'enseignement supérieur. Mais « *les hautes écoles sont toujours sous-financées et les écoles supérieures des arts ont été oubliées* », dénonce-t-elle.

Selon le Segec, citant des données issues des indicateurs de l'enseignement, les hautes écoles touchent actuellement un subside de 5 300 € en moyenne par étudiant alors que les universités reçoivent 7 800 €.

« *Si notre population continue à augmenter de l'ordre de 15 % par an dans les cinq années à venir comme cela a été le cas ces cinq dernières années et que, par ailleurs, l'enveloppe des hautes écoles augmente d'un montant de 35 millions d'euros, les hautes écoles verront le montant moyen par étudiant diminuer et le définancement continuera à s'accroître de l'ordre de 5 %* », calcule le Segec.

Par ailleurs, les Écoles Supérieures des Arts (ESA) devraient aussi ne pas être oubliées en envisageant un financement équilibré entre les institutions, ajoute la fédération. ■